



REVUE LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par

ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org

<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

p-ISSN: 2756-7532

e-ISSN: 2756-7524

Numéro spécial 2, janvier 2024

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Numéro spécial 2, janvier 2024
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Numéro spécial 2, janvier 2024
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

REVUE LES TISONS

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Numéro spécial 2, janvier 2024
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

Revue LES TISONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Numéro spécial 2, janvier 2024
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524



REVUE LES TISONS

Revue Internationale des Sciences de l'Homme et de la Société (RISHS)



Revue indexée par
ESJI Eurasian
Scientific
Journal
Index
www.ESJIndex.org
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>

Revue en ligne : <https://www.revuelestisons.bf>

Éditions LES TISONS

Arrond. 5, Sect. 22, Av. Toguiyeni

Revue LES TISSONS, Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la
Société (RISHS) – Numéro spécial 2, janvier 2024
p-ISSN : 2756-7532 ; e-ISSN : 2756-7524

p-ISSN: 2756-7532; e-ISSN: 2756-7524
<http://esjindex.org/search.php?id=6845>
<http://www.revuelestisons.bf>
lestisons@revuelestisons.bf
S/C Université Joseph KI-ZERBO
BV 30053 OUAGA 1200 Logements
10020 OUAGADOUGOU - Burkina Faso
(+226) 66006650/70104853

PRÉSENTATION ET POLITIQUE ÉDITORIALE

Sous l'impulsion de M. Fatié OUATTARA, Professeur titulaire de philosophie à l'Université Joseph KI-ZERBO, et avec la collaboration d'Enseignants-Chercheurs et Chercheurs qui sont, soit membres du Centre d'Études sur les Philosophies, les Sociétés et les Savoirs (CEPHISS), soit membres du Laboratoire de philosophie (LAPHI), une nouvelle revue vient d'être fondée à Ouagadougou, au Burkina Faso, sous le nom de « Revue LES TISONS ».

Revue internationale des Sciences de l'Homme et de la Société, la Revue LES TISONS vise à contribuer à la diffusion de théories, de connaissances et de pratiques professionnelles inspirées par des travaux de recherche scientifique. En effet, comme le signifie le Larousse, un tison est un « morceau de bois brûlé en partie et encore en ignition ».

De façon symbolique, la Revue LES TISONS est créée pour mettre ensemble des tisons, pour rassembler les chercheurs, les auteurs et les idées innovantes, pour contribuer au progrès de la recherche scientifique, pour continuer à entretenir la flamme de la connaissance, afin que sa lumière illumine davantage les consciences, éclaire les ténèbres, chasse l'ignorance et combatte l'obscurantisme à travers le monde.

Dans les sociétés traditionnelles, au clair de lune et pendant les périodes de froid, les gens du village se rassemblaient autour du feu nourri des tisons : ils se voient, ils se reconnaissent à l'occasion ; ils échangent pour résoudre des problèmes ; ils discutent pour voir ensemble plus loin, pour sonder l'avenir et pour prospecter un meilleur avenir des sociétés. Chacun doit, pour ce faire, apporter des tisons pour entretenir le feu commun, qui ne doit pas s'éteindre.

La Revue LES TISONS est en cela pluridisciplinaire, l'objectif fondamental étant de contribuer à la fabrique des concepts, au renouvellement des savoirs, en d'autres mots, à la construction des connaissances dans différentes disciplines et divers domaines de la science. Elle fait alors la promotion de l'interdisciplinarité, c'est-à-dire de l'inclusion dans la diversité à travers diverses approches méthodologiques des problèmes des sociétés.

Semestrielle (juin, décembre), thématique au besoin pour les numéros spécifiques, la Revue LES TISONS publie en français et en

anglais des articles inédits, originaux, des résultats de travaux pratiques ou empiriques, ainsi que des mélanges et des comptes rendus d'ouvrages dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société : **Anthropologie, Communication, Droit, Économie, Environnement, Géographie, Histoire, Lettres modernes, Linguistique, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Sciences de l'environnement, Sciences politiques, Sciences de gestion, Sciences de la population, etc.**

Peuvent publier dans la Revue LES TISONS, les Chercheurs, les Enseignants-Chercheurs et les doctorants dont les travaux de recherche s'inscrivent dans ses objectifs, thématiques et axes.

La Revue LES TISONS comprend une Direction de publication, un Secrétariat de rédaction, un Comité scientifique et un Comité de lecture qui assurent l'évaluation en double aveugle et la validation des textes qui lui sont soumis en version électronique pour être publiés (en ligne et papier).

MODE DE SOUMISSION ET DE PAIEMENT

La soumission des articles se fait à travers le mail suivant : lestisons@revuelestisons.bf.

L'évaluation et la publication de l'article sont conditionnées au paiement de la somme de cinquante mille (50.000) francs CFA, en raison de vingt mille (20.000) francs CFA de frais d'instruction et trente mille (30.000) francs CFA de frais de publication. Le paiement desdits frais peut se faire par Orange money (00226.66.00.66.50, identifié au nom de OUATTARA Fatié), par Western Union ou par Money Gram.

CONSIDÉRATION ÉTHIQUE

Les contenus des articles soumis et publiés (en ligne et en papier) par la Revue LES TISONS n'engagent que leurs auteurs qui cèdent leurs droits d'auteur à la revue.

NORMES ÉDITORIALES

Les textes soumis à la Revue LES TISONS doivent avoir été écrits selon les NORMES CAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^e session des CCI.

Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (ex : 1. ; 1.1.; 1.2; 2.; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3.; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

- (Initiale(s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées);
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du

groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas

où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145-151.

DIAKITE Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

L'article doit être écrit en format « Word », police « Times New Roman », Taille « 12 pts », Interligne « simple », positionnement « justifié », marges « 2,5 cm (haut, bas, droite, gauche) ». La longueur de l'article doit varier entre 30.000 et 50.000 signes (espaces et caractères compris). Le titre de l'article (15 mots maxi, taille 14 pts, gras) doit être écrit (français, traduit en anglais, vice-versa).

Le(s) Prénom(s) sont écrits en lettres minuscules et le(s) Nom(s) en lettres majuscules suivis du mail de l'auteur ou de chaque auteur (le tout en taille 12 pts, non en gras).

Le résumé (250 mots maximales, taille 12 pts) de l'article et les mots clés (05) doivent être écrits et traduits en français/anglais. La taille de l'article varie entre 15 et 25 pages maximales.

DIRECTION DE PUBLICATION

Directeur : Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Directeur adjoint : Dr Moussa COULIBALY, Assistant, Économiste,
Université Nazi Boni (Burkina Faso)

RESPONSABLE DES FINANCES

Mme Fati IDOGO, Agent des Services administratifs et financiers,
UFR/SH, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Secrétaire : Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe,
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso)

Membres : Dr Abdoul Azize SODORÉ, MC, Géographe, Université
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Beli Alexis NÉBIÉ,
Assistant, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina
Faso); Dr Boubié BAZIÉ, MA, Historien, Université Joseph KI-
ZERBO (Burkina Faso); Dr Édith DAH, MA, Philosophe,
Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Mathieu Beli
DAÏLA, MA, Linguiste, Université de Dédougou (Burkina Faso); Dr
Paul-Marie MOYENGA, MA, Sociologue, Université Joseph KI-
ZERBO (Burkina Faso); Dr Sampala Fati BALIMA, MC, Politiste,
Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); M. Jean Baptiste
PODA, Doctorant en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO
(Burkina Faso); M. Lazard T. OUÉDRAOGO, Doctorant en
Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M.
Mahamat OUATTARA, Doctorant en Philosophie, Université
Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); M. Saïdou BARRY, Doctorant
en Philosophie, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso).

COMITÉ DE LECTURE

Dr Abdoul Karim SAÏDOU, MC, Politiste, Université Thomas
SANKARA (Burkina Faso); Dr Aimé D. M. KOUDBILA, MA,
Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr M.
Alice SOMÉ/SOMDA, MR, Philosophe, Institut des Sciences des
Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Awa OUOBA, MC,

Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Bouraïman ZONGO, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Calixte KABORÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Cheick Bobodo OUÉDRAOGO, MC, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Clotaire Alexis BASSOLÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Damien DAMIBA, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Dimitri Régis BALIMA, MC, Communicologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Donatien DAYOYOU, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Edwige DEMBÉLÉ, MA, Économiste, Université NAZI BONI (Burkina Faso); Dr Étienne KOLA, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Évariste R. BAMBARA, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ézaïe NANA, IR, Sociologue, INSS/CNRST (Burkina Faso); Dr Fernand OUÉDRAOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gaoussou OUÉDRAOGO, MC, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Gauthier YÉ, MA, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Georges ROUAMBA, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado KABORÉ, CR, Historien, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Hamado OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Hamado Joël OUÉDRAOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Isidore YANOGO, MC, Géographe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Issaka YAMÉOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Jean-Baptiste P. COULIBALY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Jérémie ROUAMBA, MC, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kalifa DRABO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Kassem Salam SOURWEIMA, MC, Politiste, Université Thomas

SANKARA (Burkina Faso); Dr Kizito Tioro KOUSSÉ, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Landry COULIBALY, MA, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Lassané YAMÉOGO, MA, Communicologue, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Dr Lassina SIMPORÉ, MC, Archéologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Léon SAMPANA, MC, Politiste, Université Nazi BONI (Burkina Faso); Dr Léonce KY, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Madeleine WAYAK PAMBÉ, MC, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Magloire É. YOGO, MA, Sciences de l'éducation, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Moussa DIALLO, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ (Burkina Faso); Dr Narcisse Taladi YONLI, MA, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Noumoutiè SANGARÉ, Assistant, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Ollo Pépin HIEN, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Pascal BONKOUNGOU, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Paul-Marie BAYAMA, MC, Philosophe, ENS de Koudougou (Burkina Faso); Dr R. Ulysse Emmanuel OUÉDRAOGO, MA, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Rasmata BAKYONO/NABALOUM, MC, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Relwendé DJIGUEMDÉ, Assistant, Philosophe, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso); Dr Rodrigue BONANÉ, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Rodrigue SAWADOGO, MC, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Dr Roger ZERBO, MR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Serge SAMANDOULGOU, MR, Philosophe, Institut des Sciences des Sociétés (Burkina Faso); Dr Souleymane SAWADOGO, MA, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Stanislas SAWADOGO, MA, Psychologue, Université Joseph KI-

ZERBO (Burkina Faso); Dr Tongnoma ZONGO, CR, Sociologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Dr Yacouba BANWORO, MC, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zakaria SORÉ, MC, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Zoubere DIALLA, MA, Sociologue, Centre universitaire de Manga, UNZ, (Burkina Faso).

COMITÉ SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Pr Abdoulaye SOMA, PT, Constitutionnaliste, Université Thomas SANKARA (Burkina Faso); Pr Abdramane SOURA, PT, Démographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Abou NAPON, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Aklesso ADJI, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Alain Casimir ZONGO, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso)

Pr Alkassoum MAÏGA, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Amadé BADINI, PT, Philosophe, Université Norbert ZONGO (Burkina Faso); Pr Augustin LOADA, PT, Politiste, Université Saint Thomas d'Aquin (Burkina Faso); Pr Augustin PALÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr B. Claudine Valérie ROUAMBA/OUÉDRAOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bernard KABORÉ, PT, Linguiste, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Bilina BALLONG, PT, Philosophe, Université de Lomé (Togo); Pr Bouma F. BATIONO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille KONÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Cyrille SEMDÉ, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr David Musa SORO, PT, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Pr Edmond Yao KOUASSI, PT, Philosophe, Université de Bouaké (Côte d'Ivoire); Pr Emmanuel M. HEMA, PT, Écologue, Université de Dédougou (Burkina Faso); Pr Emmanuel

Malolo DISSAKÈ, PT, Philosophe, Université de Douala (Cameroun); Pr Eustache R. K. ADANHOUNME, PT, Philosophe, Université Abomey Calavi (Benin); Pr Fabienne LELOUP, Sociologue, Université Catholique de Louvain-Mons (Belgique); Pr Fatié OUATTARA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Foé NKOLO, PT, Philosophe, Université Yahoundé I (Cameroun); Pr Frédéric MOENS, Communicologue, IHECS, Bruxelles (Belgique); Pr Gabin KORBÉOGO, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Georges ZONGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Hamidou Talibi MOUSSA, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Issiaka MANDÉ, PT, Historien, Université du Québec à Montréal (Canada); Pr Jacques NANEMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-François DUPEYRON, PT, Philosophe, Université de Bordeaux (France); Pr Jean-Marie DIPAMA, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Jean-Claude KALUBI-LUKUSA, PT, Sociologue, Université de Sherbrooke (Canada); Pr Jean-Pierre POURTOIS, PT, Psychopédagogue, Université de Mons (Belgique); Pr Lassane YAMÉOGO, PT, Géographe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Léon MATANGILA MUSADILA, PT, Philosophe, Université de Kinshasa (RD Congo); Pr Léopold Bawala BADOLO, PT, Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ludovic KIBORA, DR, Anthropologue, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Magloire SOMÉ, PT, Historien, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mahamadé SAVADOGO, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Mamadou L. SANOGO, DR, Linguiste, Institut des Sciences des Sociétés/CNRST (Burkina Faso); Pr Moukaila Abdo Laouali SERKI, PT, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Pr Pierre G. NAKOULIMA, PT, Philosophe, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Ramane KABORÉ, PT, Sociologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Pr Sébastien YOUNGBARÉ, PT,

Psychologue, Université Joseph KI-ZERBO (Burkina Faso); Dr Amadou TRAORÉ, MC, Sociologue, Université de Ségou (Mali); Dr Décaird KOUADIO KOFFI, MC, Philosophe, Université Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Djédou Martin AMALAMA, MC, Sociologue, Université de Korhogo (Côte d'Ivoire); Dr Emmanuel YAOU, MA, Sociologue, Université de Kara (Togo); Dr Gérard AMOUGOU, MC, Socio-politiste, Université de Yaoundé II (Cameroun); Dr Ibrahim KONÉ, MA, Philosophe, Université Peleforo Gon COULIBALY (Côte d'Ivoire); Dr Idi BOUKAR, A, Philosophe, Université Abdou MOUMOUNI (Niger); Dr Idrissa S. TRAORÉ, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali); Dr Issouf BINATÉ, MC, Historien, Université Alassane OUATTARA (Côte d'Ivoire); Dr Jean-François PETIT, MC HDR, Philosophe, Institut catholique de Paris (France); Dr Landry Roland KOUDOU, MC, Philosophe, Université Felix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire); Dr Mouhamoudou El Hady BA, MC, Sociologue, Université Cheick Anta Diop (Sénégal); Dr Mamadou Bassirou TANGARA, MC, Économiste, Université des Sciences sociales et de Gestion de Bamako (Mali); Dr N'golo Aboudou SORO, MC, Lettres modernes, Université Alassane OUATTARA de Bouaké (Côte d'Ivoire); Dr Oumar DIA, MC, Philosophe, Université Cheick Anta Diop de Dakar (Sénégal); Dr Pierre-Étienne VANDAMME, Philosophe, Université Catholique de Louvain (Belgique); Dr Raphael KONÉ, Ph. D, Historien, Université Cergy de Pontoise – EA7517 (France); Dr Samuel RENIER, MC, Sciences de l'éducation, Université de Tours – EA7505 EES (France) ; Dr Tiéfing SISSOKO, MC, Sociologue, Université des Lettres et des Sciences de Bamako (Mali).

Table des matières

Disparité socio-spatiale dans la pré-collecte des ordures solides ménagères à Agoè-Nyivé au Togo ... DANDONOUGBO Iléri, TEDE Komlan Kounon Étienne, HETCHELI Follygan	13
Société et Ontologie fondamentale : une com-préhension heideggerienne du social ... N'DOUA Kouassi Clément	41
Contribution du pôle de croissance de Bagré à la sécurité alimentaire ... SERE Seydou, KIENTEGA Nabonswindé.....	57
Serge Latouche et le projet de la décroissance : une déconstruction du mythe du développement ... CAMARA Issouf, SORO Torna	83
<i>Au nom de la terre</i> : entre l'écriture de l'insignifiant et la dramatisation de la violence ... SORO N'golo Aboudou, ADJOUMANI Yaoua Bio	101
La conciliation comme alternative au procès : les mécanismes et défis d'un mode alternatif de gestion des conflits liés à l'exploitation des ressources naturelles au Burkina Faso ... MOYENGA Paul-Marie	121
L'interférence du conte dans le théâtre africain : les cas d'Assémien Déhylé, roi du sanwi et <i>Au nom de la terre</i> ... CAMARA Pornon	145
Les activités de loisir des étudiants de Licence de l'Université Norbert ZONGO au Burkina Faso : Place dans la vie, types d'activités, conditions et stratégies de pratiques ... OUEDRAOGO Gouriyamba, ZONGO Ouambi Charles, TIONON Kiswensida Fidèle.....	163
A Comparative Assessment of Capitalism Failing the Masses in Francis Scott Fitzgerald's <i>The Great Gatsby</i> and John Steinbeck's <i>Of Mice and Men</i> ... PLASSI Hayéga, THON ACOHIN Manzama-Esso	191
De l'identitaire à l'économique au Burkina Faso : la poterie, entre contraintes et perspectives ... ZOROMÉ Souleymane.....	211



**L'interférence du conte dans le théâtre africain :
les cas d'Assémien Déhylé, roi du sanwi et Au
nom de la terre**

*Interference of the tale in the African Drama: the
cases of Assémien Déhylé king of the sanwi and Au
nom de la terre*

CAMARA Pornon, *Docteur*
Université Alassane OUATTARA

Article disponible en ligne : <https://www.revuestisons.bf>

Pour citer cet article

CAMARA Pornon, 2024, « L'interférence du conte dans le théâtre africain : les cas d'Assémien Déhylé, roi du sanwi et Au nom de la terre », *Revue LES TISONS/RISHS*, Numéro spécial 2, janvier, p. 145-161.

Résumé : Cette contribution vise à montrer l'effectivité du décloisonnement générique à l'œuvre au théâtre négro-africain. Ce principe de « l'impureté », de l'incrédulité altère l'identité de l'art devenant un « fourre-tout ». Le texte dramatique devient le carrefour de différents genres. Dans cette rencontre, chacun des genres tente d'affirmer sa suprématie. Une concurrence qui brouille les repères du théâtre, l'éloigne des principes traditionnels institutionnalisés. Cette déviance n'entache en rien les enjeux de cet art destiné à débarrasser les sociétés qui l'ont vu naître de leur léthargie. L'interférence du conte dans le théâtre africain illustre cette idée. Quelle est la modalité poétique de l'interférence générique dans le théâtre africain contemporain ? Comment influence-t-elle le théâtre africain ? Cette problématique amène à montrer que le texte théâtral est devenu un espace concurrentiel de tous les genres littéraires, en général, et, du conte en particulier. L'hétérogénéité caractérisant ne le détourne pas de sa finalité : la satire des travers sociaux en vue d'un changement positif. La vérification de cette hypothèse sortira de l'analyse du corpus auquel seront appliquées la sociocritique et la critique thématique.

Mots-clés : Interférence, Conte traditionnel, Théâtre conté, Satire, Forme anti-générique.

Abstract: *This contribution aims to show the effectiveness of the generic decompartmentalization implementation in the Negro-African Drama. This principle of "impurity", of disbelief alters the identity of art becoming a "catch-all". The dramatic text becomes the crossroads of different genres. In this meeting, each genre tries to assert its supremacy. Challenge that blurs the benchmarks of the Drama, remoting from traditional institutionalized principles. This deviation does not in any way affect the stakes of this art destined to rid the societies that have seen it born of their lethargy. The interplay of storytelling in African Drama illustrates this idea. What is the modality poetics of interference generic forms manifested in contemporary African Drama? In what ways does it work? In what ways does it influence African Drama? This problematic leads us to show that the dramatic text would have become a competitive space of all literary genres, in general, and, in particular, of the tale. His slope for heterogeneity does not detract from its purpose: the satire of social meanings for positive change. The verification of this hypothesis will come out of the analysis of the corpus to which socio-criticism and thematic criticism will be applied.*

Key words: *Interference, Folk tale, Storytelling, Satire, Anti-generic form*

Introduction

Le théâtre, dès ses origines, se présente comme un art total et protéiforme. L'intertexte n'y a jamais été absent. Les autres et/ou les arts tels que la danse, le chant, les légendes, les médias, et surtout le conte s'y côtoient. Cette particularité fait de lui un art hybride, hétérogène ? Le théâtre africain moderne confirme l'entremêlement artistique naturel constitutif. Ce trait déterminant s'amplifie ces dernières décennies au point de mettre à mal l'identité formelle du genre du fait d'un recours accru à la tradition orale. Il suffit de se rappeler le *Didiga* de Zadi Zaourou, la griotique de Niangoran Porquet. Ces dramaturges s'inspirent de la tradition orale aux fins de la revaloriser, de la pérenniser et de la perpétuer. Dans cette perspective, Zadi Zaourou (2001, p. 78) souligne que :

La tradition orale africaine exerce une forte influence sur l'art dramatique de l'Afrique moderne. Cette influence est particulièrement sensible dans le *Didiga*, esthétique dramatique que mes compagnons et moi avons pratiquée de 1980 à 1992. À cet égard, *La termitière* apparaît comme le manifeste de cette esthétique.

Dans cette perspective, le conte, genre majeur de la littérature orale africaine, occupe une place de plus en plus prépondérante dans le théâtre du continent, notamment au théâtre ivoirien. Il se déploie dans toute sa totalité. Ses stratégies intrinsèques foisonnent le tissu textuel dramatique. Ainsi, « le protocole de narration du conte traditionnel africain [est érigé] en paradigme de renouvellement du [théâtre] » (R. T. Deho et Y. L. Konan, 2015, p. 10). La passion pour son « protocole de narration » fait vaciller le genre théâtre. Désormais, l'« hermaphrodisme littéraire » (P. N'da, 2003, p. 44). Le caractérise selon Pierre N'da. Le conte théâtralisé¹⁸ est le résultat de cet imbroglio générique.

L'avènement de cette « nouvelle forme » dramatique valide la présente réflexion portant sur l'interférence du conte dans le théâtre

¹⁸ Expression empruntée au dramaturge-metteur en scène burkinabè Jean-Pierre Guingané. Elle est le sous-titre de *La danseuse de l'eau* suivie de *Zigli le terrible*. Les deux pièces sont publiées à Ouagadougou aux Éditions Ganbidi/Découvertes du Burkina, en 2009.

africain. Le conte et le théâtre « font l'amour comme deux être hermaphrodites pour accoucher » (M. Bandaman, 1993, p. 169), d'une autre « forme littéraire sans forme ». Jean-Pierre Guingané nomme ce « fils hermaphrodite », « conte théâtralisé ». Il atteste que le conte revêt un caractère dramatique ou qu'il est théâtralisable. Quelle est la modalité poétique de l'interférence générique dans le théâtre africain contemporain ? Comment influence-t-elle le théâtre africain ?

Pour ce faire, nous identifierons les indices du conte dans le texte de Dadié et celui de Bandaman. Ensuite, nous montrerons leur fonctionnement. Et, enfin, les incidences de l'interférence du conte seront mises en relief.

1. L'identification des indices de l'interférence du conte dans *Assémien déhylé, roi du Sanwi* et *Au nom de la terre*

Le conte traditionnel africain est porté par deux types de personnages : les gens de la parole (griot, conteur, ...) et le public (spectateurs, foule, peuple, ...). Outre ces deux groupes de personnages le merveilleux, le fantastique et l'in vraisemblance s'observent chez Dadié et Bandaman, à l'instar du conte. L'espace et le temps se caractérisent par leur insaisissable matérialité consécutive du ton irréaliste du genre traditionnel.

1.1. Le recours aux personnages du conte traditionnel africain

Le conteur, le peuple ou la foule sont les acteurs essentiels du conte traditionnel africain que l'on rencontre chez Dadié et Bandaman. Le tribun, dans *Au nom de la terre*, s'apprécie comme l'avatar moderne du conteur.

Assémien Déhylé transpose le décor des veillées de conte. Elles sont le lieu de détente, de divertissement, de parfaite cohésion des populations rentrées des longues journées de travaux champêtres. Dans cette situation, le conteur narre une histoire imaginaire des temps lointains. La narration est entrecoupée par des chants (intermèdes). Ils permettent d'accélérer la dynamique de l'action héroïque ou de passer un message important. Aussi, elle est ponctuée par les interventions (questions, apports, contributions ...) du public.

C'est bien le cas du conteur dans *Assémien Déhylé, roi du Sanwi*. Il apparaît quatre (04) fois dans le premier tableau. Il narre la légende

Baoulé. Une histoire mythique qui relate la migration du peuple Akan, du Ghana vers la Côte d'Ivoire. Dès sa première prise de parole, précédée de celles de certains protagonistes tels que « UN AUTRE, LE PEUPLE, TOUS, UN HOMME, TOUS, LE CONTEUR » il commence la légende. Le schéma de son apparition se présente comme suit :

UN AUTRE. – Je suis allé chez ma fiancée. Elle m'a présenté une natte. Dites-moi, s'il vous plaît, quel est l'impertinent qui l'a occupée avant moi ?

LE PEUPLE. – Le chien...

Le chat...

Ton habit...

La mouche...

TOUS. – Ah...

UN HOMME. – Une légende...

TOUS. – Oui, oui...

LE CONTEUR. – La légende du Baoulé (p. 32).

(...)

LE CONTEUR. – Il y a longtemps, très longtemps, vivait au bord d'une lagune calme, une tribu paisible de nos frères. Ses jeunes hommes étaient nombreux et nobles et courageux, ses femmes étaient belles et joyeuses. Et leur reine, la reine Pokou, était la plus belle parmi les plus belles. Depuis longtemps, très longtemps, la paix était sur eux et les esclaves mêmes, fils des captifs de temps révolus étaient heureux auprès de leurs heureux maîtres (p. 33).

(...)

LE CONTEUR. – Un jour, vinrent les ennemis, nombreux comme des magnans. Il fallut quitter les paillotes, les plantations, la lagune poissonneuse, et laisser les filets, tout pour fuir... (...) « L'eau est devenue mauvaise, dit-il, et elle ne s'apaisera que quand nous lui aurons donné ce que nous avons de plus cher » (p. 33-34).

(...)

LE CONTEUR. – Et chacun donna ses bracelets d'or et d'ivoire, et tout ce qu'il avait pu sauver.

Mais le sorcier les repoussa du pied et montra le jeune prince, le bébé de six mois : « Voilà, dit-il, ce que nous avons de plus précieux ». (...) Et c'était la reine Pokou et le peuple garda le nom de Baoulé (p. 34-35).

En quatre occurrences, le conteur dit la légende. Le conte est enchâssé dans le texte dramatique de sorte à produire du spectacle dans le spectacle. L'art de conter garde son autonomie en vue d'étoffer la représentation théâtrale. L'interférence du conte crée ainsi le théâtre dans le théâtre. Le conteur et son public appartiennent à l'univers dramatique. Le public du conte diffère de celui de la représentation. Lun est sur scène tandis que l'autre est dans la salle.

Dans *Au nom de la terre*, Maurice Bandaman met en texte Le Tribun et La foule. Le premier fait est assimilable au conteur tandis que le second a trait au public, à l'assistance. Ainsi, Le Tribun, d'une voix forte, ouvre la pièce à l'instar du conteur. Il maintient son auditoire (La foule) en haleine avant l'entrée sur scène du candidat. Il apparaît onze fois alors que La foule fait treize apparitions. Ils alternent les prises de parole. L'interaction entre eux rappelle celle des veillées de conte. Le passage ci-dessous illustre :

LE TRIBUN *voix forte*

(...)

Longtemps, longtemps, oui ! Il y a longtemps (...) cette heure, ce jour, ce moment ! (...) Des années durant, nous avons été asservis, méprisés, commandés ! Et cela, sur notre propre terre !

(...)

LA FOULE

À nous !

LE TRIBUN

La pluie qui y tombe,

LA FOULE

À nous !

LE TRIBUN

Le feu qui y rougeoie

LA FOULE

À nous !

LE TRIBUN

Les fleurs qui y poussent,

LA FOULE

À nous ! (p.13-15)

La foule participe activement à la dynamique de l'histoire. Qu'en est-il de la manie du temps et de l'espace.

1.2. Le chronotope du conte traditionnel africain

Le temps et l'espace constituent les marques importantes du conte traditionnel africain. Ils émanent de l'imagination du conteur et participent de l'esthétique de son univers. Le temps, dans les contes africains, est indéfini, vague, insaisissable. Il se situe dans un passé par-delà même le lointain. Il est à la fois immémorial et indéterminé.

L'espace est aussi diptyque, fragmenté. Les actions des personnages se déroulent soit au village soit dans la brousse (dans la forêt ou dans la savane). Toutefois, l'espace est caractérisé par sa dématérialisation. Il n'existe, ne prend forme que dans la situation du récit. La dualité du temps et de l'espace est présentée dans le tableau ci-dessous :

Œuvres	Temps		Espaces	
	Temps immémorial	Temps indéterminé	Espace du village	Espace de la brousse
<i>Assémien Déhylé, roi du Sanwi</i>	« Il y a longtemps, très longtemps » (p.33), « depuis longtemps, très longtemps » (p.33)	« C'est la fin du jour » (p.31), « Aujourd'hui encore » (p.31), « Un jour » (p.33), « le soir » (p.33), « aujourd'hui » (p.36)	« Une place publique à Krinjabo » (p.31)	« un fleuve » (p.31, 34, 35), « une lagune calme » (p.31), « la forêt » (p.32)
<i>Au nom de la terre</i>	« Longtemps, longtemps, il y a longtemps » (p.13); « des années durant » (p.13)	« Un jour » (p.13), « Un autre jour » (p.39 ; 45) « cette heure, ce moment » (p.13), « aujourd'hui » (p.13, 29, 40), « une nuit noire » (p.19), « une autre nuit » (p.29), « Encore une nuit. Noire » (p. 29,35, 43), « un autre jour » (p.39, 45); « quelques jours d'un nouvel accouchement » (p.42), « hier matin » (p.42), « hier » (2f, p.43), « la nuit de demain » (p.44)	« place publique » (p.13, 39), « chambre de ma défunte mère » (p.42), « Dans le village » (p.17, 23, 26), « ce village » (p.28, 43)	« Bois sacré » (p.29, 35, 43), « pleine forêt » (p.38) « Forêt sacrée » (p.19, 23, 26), « Dans un coin du bois sacré » (p.35),

Les deux types de temps des pièces situent les actions des personnages dans la nuit des temps et/ou des moments que le lecteur/spectateur ne peut saisir de façon objective ; dans un passé insaisissable. Même si Maurice Bandaman écrit qu'*Au nom de la terre est* « inspirée de faits réels s'étant déroulés dans une région de la Côte d'Ivoire » (M. Bandaman, 2000, p. 11), l'indétermination et l'imprécision du temps doublée de la non fixité de l'espace rendent impossible l'indexation de quelques référents socio-politiques

malgré la représentation réaliste des événements. Il en est de même pour *Assémien Débylé, roi du Sanwi*. La reconnaissance de la légende d'Abla Pokou et de l'histoire d'Assémien ne suffit pas. Ces deux récits même ne sont pas datés avec exactitude dans le temps.

2. Le fonctionnement du conte traditionnel africain dans le corpus

Le conte traditionnel africain obéit à des règles. Sa narration exige l'existence de certaines conditions. Son déroulement nécessite la présence, sur la place publique, du conteur et de l'assistance. L'assistance se doit de participer à la dynamique de l'action. Soit pour la commenter par des intermèdes soit pour poser des questions en vue d'élucider des zones d'ombre. Bernard Dadié et Maurice Bandaman intègrent avec dextérité ces stratégies dans leurs pièces.

2.1. Les stratégies apparentes du conte

La structure interne des textes ne respecte pas celle d'une pièce théâtrale habituelle. Elle a des ressemblances à quelques exceptions près avec celle du conte traditionnel africain. Cette forte influence atteste l'interférence du conte dans le théâtre. Le premier impose son « diktat » au second au niveau formel.

Chez Dadié, la structure du conte est enchâssée dans celle du théâtre. Le dramaturge convoque un chant juste après la didascalie introductive du premier tableau. Ce chant rappelle l'intermède d'ouverture de toute séance de conte traditionnel africain qui se tenait ou se tient encore malgré l'influence de la modernité dans les villages ou pendant les spectacles modernes. Il intervient avant la première prise de parole en vue de capter l'attention de l'assistance, de lui signifier l'imminence de l'entrée en scène du conteur. L'extrait ci-dessous est la chanson qui précède l'entrée du premier personnage :

BON'SO BON'SO
Bon'so, bon'so
Bon'so, oïkea panon
Tekoua man ounan ké ya
Bon'fla oi yé min yé.
Bonjour, bonjour
Bonjour, petite marchande

La façon dont ta mère a coiffé tes cheveux
Beaucoup me plaît, et tu es belle. (p. 31)

L'on remarque que le chant ci-dessus permet à l'émetteur d'imposer le silence à l'assistance. À l'évidence, le public composé d'hommes, de femmes et d'enfants pour la plupart est généralement ému de se retrouver sur la place publique après de longues et pénibles journées. Dans ce contexte, ils engagent de petites causeries qui créent du vacarme en attendant l'arrivée du conteur. La chanson à l'honneur d'une « petite marchande » vise à faire taire l'assistance. Elle est adaptée au titre du tableau « La PAIX ». En période de paix, la joie, l'amour, ... se manifestent dans le quotidien des peuples.

Après le chant introductif, le conteur entre en scène et situe la nature et l'objet de son récit. Il s'agit d'une légende ; « La légende du Baoulé » (p. 32) qui ressasse les étapes majeures de la migration épique des Akan du Ghana vers la Côte d'Ivoire. Son entrée en scène est suivie de celle du chœur (p. 32). Ce dernier ponctue le récit de quatre intermèdes intitulés chacune comme suit : I. Chant de légende (p. 32), II. Chant d'exil (p. 33), III. Chant d'espoir (p. 34) et Chant (p. 35). Le récit du conteur s'étend aux pages 32, 33, 34 et 35. L'histoire qu'il raconte occupe presque tout le premier tableau. Elle est relayée uniquement par le chœur. Cette chanson permet au conteur d'essouffler, d'une part, et, d'autre part, de commenter ses propos ou d'informer le public de la tournure du récit. Les titres des chants illustrent de fort belle manière cet état de fait. Ainsi, le dernier chant du chœur clôt le premier tableau comme la pièce. Il se présente comme suit :

III. ASSEMIEN DEHYLE

Assemien Déhylé ba man ye hô
Assémien le Noble, viens pour nous allions
Assemien Déhylé, Sanwi ti ouo diyé
Assemien Déhylé, le Sanwi est à toi
Amon N'Doufou boka Assémien
Amon N'Doufou aide Assémien (p. 47)

Le chant de clôture précède la didascalie finale de l'œuvre. Il rend compte de l'atmosphère qui prévaut : l'encensement du roi Assémien vainqueur du Dankira. Les chants sont omniprésents dans cette pièce comme dans les contes traditionnels africains. Ils

ponctuent, rythment le récit, le commentent et/ou permettent au conteur de regagner son souffle. Aussi permettent-ils de tenir en haleine l'assistante et l'incitent à suivre l'histoire racontée avec intérêt. La pièce de Dadié s'apparente à un « théâtre conté ».

Chez Bandaman, l'interférence du conte se déploie par le truchement des échanges actifs et/ou participatifs de l'assistance (la foule) avec les énonciateurs (le tribun et le candidat). Cela illustre la présence des stratégies du conte dans le théâtre. Intéressons-nous volontiers aux réactions de l'assistance dans la dynamique de l'action. Nous considérons leurs réactions (émotions, gestes, mimiques, ...) comme une participation indirecte ou implicite parce qu'elles sont toutes perceptibles dans les didascalies. Ces dernières « sont dans le texte dramatique la seule partie où l'auteur s'exprime directement. »¹⁹

La foule réagit vingt (20) fois tout au long de l'œuvre. Excepté la didascalie nominale, « applaudissements » (p.13), l'auteur utilise des didascalies verbales pour informer des attitudes de la foule. Elle approuve les idées avancées par le candidat et ses collaborateurs. L'unique didascalie nominale met en relief le consentement de la foule. Elle partage les informations émanant de Le tribun. À cette enseigne, elle « hurle de joie / ...exulte/ ...rit » (p.14). La foule garde son sentiment de joie, d'approbation de ses interlocuteurs dans la mesure où elle croit à la trahison de N'Dakpa. Il suffit de se rappeler sa perplexité lorsque ce dernier, avec force, défend son choix et ses actions à la page 28.

N'Dakpa

Je vous répète que je n'ai soutenu ni un étranger, ni un ennemi, ni un inconnu. J'ai plutôt voté pour un frère, pour un homme qui me parlait d'amitié, de fraternité, d'entente, de partage, d'instruction, de santé ! (...) la politique, ce n'est pas la guerre, c'est plutôt l'amour ! Oui la politique, c'est plus une action humanitaire qu'une action de guerre !

Face à cette décharge, la foule contient son émotion qui se mue en méditation. Pour ce faire, selon l'auteur, « La foule est perplexé » (p. 28).

¹⁹ Eric Duchâtel cité par Kamagaté Bassidiki, « Occurrence didascalique et théâtralité : l'exemple de *La termitière* de Zadi Zaourou », in *Revue Ivoirienne de Langues Étrangères*, (Cocody-Bouaké, Côte d'Ivoire), N°1, 2009, ISSN : 2076-6130, <http://rile-ci.net>, p.1.

Au regard de ce qui précède, l'action de l'assistance (la foule) justifie son éveil tout le long de la pièce et sa participation active au récit. Aussi, l'histoire débute sur une « place publique », propre aux séances de conte, puis y prend fin. Le dramaturge a mis en texte des personnages dans un espace étranger. Il a fait occuper l'espace du conteur par ses personnages dramatiques. Sa pièce a une coloration de conte ; elle pourrait être considérée comme du théâtre conté, à l'instar d'*Assémien Déhylé, roi du Sanwi* de Bernard Dadié.

2.2. La carnavalisation de l'écriture théâtrale

Dans les théâtres de Bernard Dadié et Maurice Bandaman, se découvre un jeu carnavalesque. Ce jeu, inféré au merveilleux, la démesure, « met en pratique une dramaturgie non aristotélicienne ». (M. Corvin, 1991, p. 150). La surenchère du merveilleux crée des univers où tout s'imbrique, s'entremêle, se mélange. Ainsi, interviennent dans le texte, des puissances surnaturelles, « ... les changements de décor, apparitions et disparitions, les animaux » (M. Corvin, 1991, p. 548).

Assémien Déhylé, roi du Sanwi souscrit à cette logique. Le merveilleux se lit dans la légende Baoulé, dans le décryptage des signes des cauris, dans l'épopée du héros. Le conteur narre des faits lointains embellis par les hyperboles comme l'illustre la fuite du peuple :

LE CONTEUR : (...) Ils partirent dans la forêt. Ils laissèrent aux épines leurs pagnes, leur chair. Il fallait fuir toujours, sans repos, sans trêve, toujours talonnés par l'ennemi féroce (p. 33).

La scène décrite relève de l'onirisme, de la pure imagination de l'auteur. La férocité de l'ennemi le décline de l'humanité et le loge au rang de « bête sauvage ». Il y a également de l'exagération dans l'idée que les troupes de la reine fuyaient « toujours, sans repos, sans trêve » et « laissèrent aux épines ..., leur chair ». Au-delà de ces hyperboles, l'on est frappé par les attitudes des animaux sauvages au passage du peuple de la reine. En effet, « à leur passage l'hyène ricanait, l'éléphant et le sanglier fuyaient, le chimpanzé grognait et le lion étonné s'écartait du chemin » (p. 33). Ce sont là, les plus gros et dangereux « gardiens » de la forêt dense qui, de façon inattendue, comme par de la magie, deviennent aussi dociles envers le peuple en

fuite. Cela témoigne du maniement de la parole par le conteur. À l'instar de ces gens de la parole, ce personnage puisé de la tradition orale met tout en œuvre pour émerveiller son auditoire, son lecteur/spectateur.

Le paroxysme du fantastique est atteint après l'offrande du futur prince aux génies du fleuve mugissant. Dès qu'elle « leva l'enfant souriant au-dessus de sa tête et le lança dans l'eau mugissante », « des hippopotames, d'énormes hippopotames émergèrent et, se plaçant les uns à la suite des autres, formèrent un pont et sur ce pont miraculeux, le peuple en fuite passant en chantant... » (p.34) Le conteur crée un univers où la nature, dans son entièreté, vient en aide aux peuples en détresse. La rapidité de la succession des faits évoqués témoigne de la liberté créatrice. Le conteur se soucie plus de divertir l'assistance par la belle parole.

Chez Maurice Bandaman, le merveilleux, cher au conte est dissimulé dans les didascalies. Elles exposent des faits grossis, exagérés et invraisemblables. À titre d'illustration, référons-nous à l'ébranlement des éléments célestes, à la scène de mise en mort de N'Datè et aux comportements des animaux sauvages. En effet, le « Grand vent », de « grondements de tonnerre. », « Des éclairs, puis de l'obscurité totale » (p. 23) entrent en action juste après l'adoration du fétiche avec du sang humain. La mise en branle des objets dont les actions émanent de la seule volonté de Dieu étonne plus d'un. Cela dévoile de la puissance surnaturelle des fétiches. Leurs pouvoirs arrivent à provoquer un « grand vent », des « grondements de tonnerre ». Naturellement, pour les communs es mortels, des « réalités créées » par l'homme ne peuvent déclencher des « éclairs », transformer le jour en nuit. C'est un monde imaginaire voire un univers à l'envers que fabrique l'auteur.

Dans la même perspective, la didascalie kinésique mettant en scène la mort de N'Datè décline les faits du monde réel. Après le sommeil du jumeau de N'Dakpa,

Woblé court sortir un coq rouge caché dans un coin du bois sacré. Il sort une aiguille, la pique sur le cœur de N'Datè, en fait autant sur le coq.

Woblé fait des incantations, fait tourner le coq autour de N'Datè puis autour du fétiche. Et d'un coup, il tranche la tête du coq. N'Datè hurle puis se met à se débattre en même

temps que le coq. Quand le coq s'éteint, N'Datè est mort. (p. 35).

Le plus étonnant est le lien entre la piqûre de l'aiguille du personnage et le trépas du coq. L'interdépendance des réactions de N'Datè et du coq culmine le merveilleux déployé dans le texte dramatique. L'on pourrait se demander par quelle alchimie les destins des deux âmes deviennent si liées que la mort de l'un devient la sentence de l'autre. C'est une explication qui ne se trouverait que dans le monde supranaturel, invisible. Il serait difficile voire impossible d'expliquer cela par une science humaine.

Par ailleurs, les réactions des animaux toujours rappellent l'univers du conte traditionnel africain. Une grande partie des actions se déroulent dans la forêt. Dans la pièce de Bandaman, Woblé et ses acolytes passent plus de temps dans le bois sacré auprès du fétiche. Là-bas, ils semblent en communion avec les animaux sauvages. Ainsi, à la page 39, « On entend des hurlements de bêtes, des cris d'insectes, des branches qui se brisent. » après la signature du pacte de Blatè, Wlobé et Wo-Oklé visant à ôter la vie de N'Dakpa. Ils veulent arriver en recourant tous les moyens. De ce fait, la mort de leur compagnon ne les abdique pas. L'on pourrait ainsi dire que l'interférence du conte dans le théâtre conduit à l'avènement du surnaturel sur la scène. Le théâtre va alors plus loin que l'imitation des actions humaines. Les dramaturges ivoiriens procèdent, à leur façon, à la réalisation du deus ex machina classique. L'inattendu n'est pas à exclure de leurs créations dramatiques.

3. Les incidences de l'interférence du conte traditionnel dans le théâtre de Dadié et de Bandaman

L'interférence du conte traditionnel africain, dans toutes ses manifestations, produit une anarchie apparente dans l'écriture dramatique de Bernard Dadié et Maurice Bandaman. Elle répond d'une part de la volonté de rupture et de subversion. D'autre part, elle met en relief une recherche de renouveau de l'art dont la monotonie finit par lasser les lecteurs-spectateurs.

3.1. La rhapsodisation de l'écriture dramatique

L'écriture dramatique est un récit dont la narration est portée par les personnages en grande partie. Pour ce faire, les événements se doivent de respecter une dynamique linéaire. Cette linéarité qui caractérise le dramatique a commencé à s'effacer pour faire place à l'épique. Son essor favorise l'interconnexion « des chants et de la narration homériques, en même temps qu'à des procédés d'écriture tels que ..., l'hybridation, le rapiéçage, ... » (J.-P. Sarrazac, 2010, p.182). C'est cette passion pour l'hybridité que Sarrazac appelle la rhapsodisation du texte. Elle permet « l'ouverture du champ théâtral à une troisième voie, c'est-à-dire à un autre « mode poétique », qui associe et dissocie tout à la fois l'épique et le dramatique » (J.-P. Sarrazac, 2010, p. 182).

L'association et la dissociation « tout à la fois l'épique et le dramatique » informent et/ou déforment l'écriture théâtrale. Elles en font une écriture « n'zassa » selon Jean-Marie Adiaffi. Le tissu textuel devient tyrannique du fait de la concurrence entre les éléments imbriqués. Cela produit une crise des catégories dramatiques. Dans les pièces de l'étude, les personnages mis en texte sont à la fois du conte et du théâtre. Les sujets parlants des deux genres littéraires se partagent la masse dialogale. À côté du mélange des personnages, se perçoit l'éclatement de l'espace-temps. Les temps immémoriaux accouplent les temps indéterminés. L'espace du village (la place publique) et l'espace sylvestre (le bois sacré, les eaux) reçoivent les actions émiétées des personnages. Tout est permis dans le texte dramatique au point où l'identité intrinsèque du théâtre s'avère mise en question.

3.2. La satire sociale par le détour et la pérennisation des valeurs

La voracité de l'écriture dramatique n'est pas sans avoir un lien étroit avec le monde contemporain. Quoique travail de l'esprit humain, l'écriture n'est jamais en déphasage avec son contexte d'émergence. Dans cette perspective, l'interférence du conte traditionnel dans le théâtre africain moderne répond à une volonté de « dire le présent », de le « dire sans être censuré ». Les caractéristiques du conte, en l'occurrence, le merveilleux, le fantastique, l'invraisemblance permettent aux dramaturges de faire la satire de leurs contemporains.

Bien qu'ayant des origines occidentales et liée à la comédie, « la *satura* ou *satira* désigne une pièce (...) dans laquelle l'auteur attaque les vices et les ridicules de son temps » (J.-P. Sarrazac, 2010, p. 182). Partant de là, *Au nom de la terre* de Maurice Bandaman est une véritable pièce politique qui dénonce le nationalisme vil. L'« auteur attaque » plusieurs « vices » dont le fétichisme, la jalousie, la vengeance, ... Tous ces maux sont couronnés par le refus de la démocratie ; mal profond qui embrase les sociétés africaines post-indépendantes. Quant à Bernard Dadié, il semble plus soucieux de pérenniser la légende Baoulé et le mode de succession au trône chez le peuple Akan. Dans la légende, il met l'accent sur le don de soi de la reine qui accepte de sacrifier son unique fils pour mettre son peuple hors de portée des ennemis. Aussi, à travers l'itinéraire d'Assémien, il veut cultiver certaines valeurs aux générations actuelles et futures : l'abnégation et la droiture.

Conclusion

Le théâtre africain contemporain, à l'instar du roman, reste informé par les genres oraux. Dans cette perspective, il s'est agi, dans la présente étude, de montrer le degré d'influence du conte traditionnel dans la dramaturgie africaine. C'est le cas de la légende Baoulé dans *Assémien Déhylé, roi du Sanmi*. Le conteur en a fait une « pièce interne, enchâssée » dans la pièce enchâssante. Ainsi, il participe du renouvellement de l'esthétique théâtrale. Dans *Au nom de la terre*, l'impact du conte traditionnel fait de la pièce « une veillée de conte » où l'assistance est en ferveur, du début à la fin. Tout cela se réalise dans un « univers inventé, à l'envers » grâce à la prédominance du merveilleux.

Ce jeu de forme, faisant du théâtre, un « fourre-tout », n'entache en rien les enjeux de cet art destiné à purifier, purger, débarrasser les sociétés qui l'ont vu naître de leur léthargie. Le conte permet à Dadié « d'assurer la pérennité d'un patrimoine verbal ressenti comme un élément essentiel de ce qui fonde (la) conscience identitaire et (la) cohésion communautaire (chez le peuple Akan) » (V. K. Adiaba, 2011, p. 14). S'agissant de Maurice Bandaman, il lui permet d'attaquer les vices qui gangrènent la société Akan et par ricochet les

peuples africains. Il touche du doigt les conséquences de la
« démocratie à l'africaine ».

Bibliographie

- DADIÉ Bernard, *Assémien Déhiyé, roi du sanwi*,
BANDAMAN Maurice, *Au nom de la terre*, Abidjan, PUCI, 2000.
BAUMGARDT Ursula et DÉRIVE Jean, *Littératures orales
africaines. Perspectives théoriques et méthodologiques*. Paris, Karthala, 2008.
BELINGA Eno, *Comprendre la littérature orale africaine*, Paris, Les
classiques africains, 1978.
DELCROIX, M. et HALLYN, F., *Introduction aux études littéraires
: méthodes du Texte*. Gembloux, Duculot, 1993.
GEORGES Forestier, *Le théâtre dans le théâtre*. Genève : Librairie
Droz, 1996.
LOGBO Blédé., *Mélanges*, Abidjan, PUCI, 2001.
MINDIE Manhan Pascal, « L'esthétique du kitsch dans, le roman
français débridement de la langue et dévergondage textuel dans
l'inceste de Christine Angot et l'événement d'Annie Ernaux, »,
Synergies Royaume-Uni et Irlande No 6-2013.
NAUGRETTE Catherine, *L'Esthétique théâtrale*, Paris, Armand
Colin, 2016.
N'DA Pierre, « Le roman africain moderne : pratiques
discursives et stratégies d'une écriture novatrice » in *revue scientifique
de la faculté des Lettres ; Arts et Science Humaine*. En-Quête Spécial No
23- 2010.
TRO Dého Roger, *Création romanesque négro-africaine et ressources de
la littérature orale*, Paris, L' Harmattan, 2005.
CORVIN, Michel, *Dictionnaire encyclopédique du théâtre*, 2 vol., Paris,
Larousse, 1998.
PAVIS Patrice, *Dictionnaire du Théâtre*, Paris, Dumod, 1996.